

LA SEMAINE

•• REVUE DE LA PRESSE ••

Vol. I.

QUÉBEC, 30 MARS 1895.

No 3.

Extrait de "La Semaine"

No 1.

ROMAN CANADIEN

LE ROI DES ETUDIANTS

CHAPITRE I

SILHOUETTES D'ÉTUDIANTS

C'était dans une chambre de douze pieds carré au plus, rue St-Georges, Québec.

Ils étaient là quatre, buvant, fumant, chantant, riant.... que c'était plaisir à voir. Le cliquetis des verres, le choc des bouteilles, les éclats de voix, les notes plus ou moins fausses de quelque chanson égrillarde, le bruit des pieds frappant le parquet : tout cela se combinait adorablement pour former le plus délicieux tintamarre du monde.

Comment en eût-il été autrement ?

Ce quatuor bruyant représentait la fine fleur de l'école de médecine.

Després, le roi des étudiants tapageurs, l'organisateur par excellence de joyeuses équipées, le meilleur buveur de l'Université ; Cardon, passé maître dans l'art d'obtenir de la boisson à crédit ; Lafleur, qui faisait dix affreux calambours entre chaque rasade qu'il ingurgitait—et Dieu sait s'il en ingurgitait des rasades !—enfin le petit Caboulot, le rat de l'école, intelligent comme un diabolin, mais plus grouillant, plus étourdi, plus léger qu'un papillon.

Rien d'étonnant à ce que quatre lurons de cette trempe, arrosés de whiskey fissent un charivari à broyer le tympan d'une escouade d'artilleurs !

Tout à coup le bruit cessa pendant une dizaine de secondes ; la porte s'ouvrit, et un cinquième personnage entra.

Alors, ce fut une tempête.

— Bonsoir, Champfort !

— Que tu arrives bien Champfort !

— Viens prendre un coup Champfort !

— Champfort, pas d'étude ce soir ! Au diable la pathologie !

— Mort à la matière médicale !

— Aux gémonies les maladies des yeux !

— Et celles des oreilles, donc !

— Que la fièvre quarte étouffe Verchow, Kasper, Claude, Bernard, et même M. Koshlakoff, de Saint-Petersbourg !

— Que Satanas torde le cou à feu Galien !

— Et donne le coup de grâce à ce bon monsieur Hypocrate !

— Lafleur !.....

— Cardon !.....

Le nouvel arrivant, tiraillé à droite, tiraillé à gauche, assassiné d'apostrophes aussi véhémentes, ne pouvait placer un mot, et se contentait de sourire.

— Là ! Là ! mes amis, fit-il enfin, ne parlez pas tous à la fois : qu'y a-t-il ?

— Il y a que nous bambochons ce soir.

— Ça se voit.

— Et que nous voulons administrer une cuite à tout casser....

— Tais-toi, le Caboulot, laisse parler le grand monde.

— Tiens ! faut-il avoir six pieds, par hasard, pour qu'on se permette de parler devant monsieur ?

— Silence ! intervint Després. Je vais t'expliquer la chose, Champfort ; assieds-toi.

— Lorsque Dieu créa le monde....

— Passe au déluge ! interrompit Lafleur.

— Monte sur une chaise ! glapit le Caboulot.

— Pas de discours ! grogna Cardon.

— Laissez-moi faire, ça ne sera pas long.

Champfort s'était assis, attendant patiemment la fin de la bourrasque.

— Lorsque Dieu créa le monde, reprit imperturbablement Després, il travailla, comme tu le sais, pendant six jours....

— C'est connu, ça ! fit la voix flûtée du Caboulot.

— Pas assez ! repliqua gravement l'orateur.

Puis il poursuivit :

— Mais le septième, il l'employa à se reposer, laissant ainsi à l'homme, qu'il venait de former à son image, un enseignement plein de sagesse. Or....

— Ergo !

— Or, nous avons travaillé toute la semaine comme des nègres. N'est-il pas juste que nous prenions cette soirée, cette nuit même, s'il le faut, pour laisser un peu se détendre le cercle de nos centres nerveux ?

— Bien parlé !

— Puissamment raisonné !

— D'une logique irréfutable !

— Mais, sans doute, mes très-chers, répondit en riant Champfort. Et je songeais si peu à me mettre en désaccord avec cette sage règle, que je venais vous prier d'étudier sans moi, ce soir. Je ne suis pas dans mon assiette et n'ai aucune disposition pour le travail.

— Bravo !

— Hourra pour toi, Champfort !

— Vive le whiskey, le tabac et les chansons !

Etudiants, étudiants,
Chantons, rions sans cesse ;

Que l'étude et l'allégresse
Se partagent nos instants.

De son côté, le Caboulot hurlait :

Pourquoi boirions-nous de l'eau,
Somm'nous des grenouilles ?

Cardon, lui, proclamait moins haut la chose, mais la mettait consciencieusement en pratique.

Quant à Laffeur, il n'est pas nécessaire de chercher ce qu'il turlutait de sa voix enrouée ; c'était toujours la même rengaine :

C'est notre grand-père Noé,
Patriarche digne,
Que l'bon Dieu nous a conservé
Pour planter la vigne.

Il ne fallait pas lui demander autre chose que cela : c'eût été peine perdue. Mais, en revanche, tous les cinq minutes, l'éternel couplet lui revenait dans le gosier, avec le nom du respectable grand-père Noé, auteur de la première bamboche dont parle l'histoire.

Laissons Laffeur redire, en quinze couplets, les mérites et les exploits du grand-père Noé, et esquissons à la hâte le portrait du nouvel arrivant.

CHAPITRE II

PAUL CHAMPFORT

Paul Champfort était un grand et beau garçon de vingt-deux ans.

Sa figure franche et ouverte plaisait au premier abord. Cheveux châtain, longs et bouclés ; bouche aux lèvres sympathiques, qu'ombrogeait une petite moustache de même nuance que les cheveux ; tête charmante en un mot. Il avait l'humeur joyeuse, la parole facile, colorée, doucement railleuse, mais toujours bienveillante. On l'aimait beaucoup, parmi les universitaires, tant à cause du cachet de sympathique distinction dont toute sa personne était empreinte, que par la bonté de son caractère et la solide intelligence qu'on lui savait.

Il était de toutes les fêtes, de toutes les excursions, de tous les *caucus*. On se l'arrachait un peu, et c'était toujours une bonne fortune pour des étudiants en goguette que l'arrivée de ce bon Champfort.

On conçoit donc la joie de nos quatre apôtres quand le jeune homme, se rendant aux arguments irrésistibles de son ami Després, s'assit autour de la table du festin bachique et fit mine d'en prendre sa bonne part.

Une première rasade fut versé par Després.

— Je bois à ton bonheur, Champfort, dit-il, en élevant le verre.

— Moi, à tes succès en médecine, dit Cardon.

— Et moi, à l'heureuse issue de ton examen final, continua Laffeur.

— Moi, Champfort, je bois à tes amours ! cria le Caboulot, de cette voix perçante qui dominait tous les bruits.

À cette dernière santé un nuage passa sur le front de Champfort. Le sourire disparut de ses lèvres, et ce fut d'un ton presque solennel qu'il répondit, en se levant :

— Merci, Caboulot, merci, mes bons amis. Je prends acte de vos bienveillants souhaits. Devant entrer bientôt

dans la rude vie professionnelle, j'ai besoin que la charité et l'amitié dont vous m'avez toujours entouré ne fasse pas défaut. Et si quelque amertume, quelque déboire m'attend au début, j'aurai du moins, pour atténuer ma mélancolie, le souvenir de vos bons procédés à mon égard.

Champfort se rassit et but silencieusement son verre comme si les paroles émues du jeune homme eussent valu quelque inexorable chagrin. Tant il est vrai que chez ces généreuses natures d'étudiants, la sympathie ne se laisse jamais attendre et jaillit spontanément, au moindre appel.

Mais cette éclipse de gaieté dura peu.

Quand on est en chemin dans les vignes du Seigneur on ne s'attarde pas à constater si quelque épine rencontrée par hasard pique peu ou prou ; on ne s'amuse pas à relever les humbles violettes ou les pâles marguerites que le pied a foulées en passant.

C'est du moins, ce que pensait Laffeur, car il entonna aussitôt d'une voix de stentor :

C'est notre grand-père Noé,
Patriarche digne,
Que l'bon Dieu.....

— Va au diable avec ton grand-père Noé ! interrompit avec humeur Després, dont le front s'était assombri.

— Hum ! je doute fort qu'il veuille m'y suivre ; le digne homme est trop bien casé pour désirer un changement.

— Alors, vas-y seul.

— Nenni, mes fils ; je suis trop poli pour ne pas vous attendre.

Després se dérida un peu.

— Au fait, tu as raison, Laffeur : vive la joie !

— Et les pommes de terre, marguicemie !

Chaque chose en son temps. Quand nous serons bien gris, nous parlerons raison ; nous ferons de la philosophie, de la psychologie, de la physiologie, de la phrénologie — tout ce que vous voudrez. En attendant, amusons-nous, et haut les verres.

C'est notre grand père Noé,
Patriarche.....

— Oui, oui, c'est cela, appuya Cardon. Il n'y a rien pour délier la langue et mettre de l'ordre dans les idées comme quelques bons verres de Molson, je seconde la motion de Labrosse.

— Adopté, *carried* ; vociféra le petit Caboulot.

La joie reparut triomphante autour de la table chargée de bouteilles, de verres, de pipes et de tabac. Pendant plus d'une heure, ce fut un déluge de rasades, de chansons, de bons mots à faire pâlir les orgies romaines. Laffeur chanta vingt fois son *grand-père*. Mais le Caboulot s'enroua pour quinze jours à gouailler tous ses amis ; Cardon se grisa comme un Polonais, tout en encourageant les autres à boire avec lui, attendu que les provisions ne manquaient pas. Quant à Després, malgré qu'il eut avalé presque une bouteille à lui seul, il n'y paraissait guère. Seulement, il était devenu grave ; car c'était là le seul effet que les spiritueux semblèrent produire sur cette organisation de fer.

Mais si grave et si rêveur qu'il fût, il le cédait pourtant, sous ce rapport, de beaucoup à Champfort.

Jamais le jeune homme, d'ordinaire gai et assez solide buveur, ne s'était montré à ses amis enveloppé dans un semblable nuage de tristesse et de mélancolie.

Tant qu'il avait eu possession de son sangfroid, il

s'était efforcer de se raidir contre le spleen qui l'envahissait. Aux saillies de Caboulot, aux jeux de mots barbares de Lafleur, aux épigrammes de Cardon, il avait ri oui, mais d'un rire nerveux, forcé, qui faisait mal. Puis était venu cet état de demi-ivresse, où les idées se mettent franchement à galopper sur le chemin de la rêverie et où le cœur vient aux lèvres, prêt à sourire à tous les épanchements.

C'est la phase la plus voluptueuse de l'état alcoolique.

Le cerveau jouit alors d'une lucidité plus grande qu'à l'état normal, et les idées y dansent tout armées, prêtes à entrer en campagne au premier signal.

Il en était donc rendu à ce degré de l'échelle bachique, quand Després, qui l'observait entre deux bouffées de fumée, lui dit doucement :

— Champfort !

— Hein ? fit le jeune homme, comme surpris de cette appellation inattendue.

Puis, se soulevant à demi sur le canapé où il était presque couché : — Qu'y a-t-il mon ami ?

— Il y a, mon cher, que tu n'es pas comme d'habitude et que tu nous caches quelque chose.

— Mais non . . . mais non, je ne vous cache rien Que voulez-vous que je vous cache, mes bons amis ?

— Tu es triste comme une porte de prison, et c'est en vain que tu veux paraître gai, la gaieté ne te va plus, et cela depuis longtemps.

— Quelle conclusion tirer de cela ? On n'est pas toujours disposé à la joie. Chacun a ses heures de mélancolie, sans qu'il puisse s'en défendre et sans même qu'il en puisse expliquer la cause.

— Champfort, ne joue pas au plus fin avec moi. Depuis plusieurs mois, je t'observe, et j'ai suivi pas à pas le travail lent, mais continu, mais implacable qui se fait chez toi. Le peu de gaieté, de bonne humeur et d'insouciance joyeuse qui te reste du Champfort d'autrefois n'est que du vernis, et, sous ce vernis, il y a une grande douleur, une de ces douleurs incurables qui terrassent l'âme la plus fortement trempée.

Le jeune étudiant baissa la tête et ne répondit pas. Mais sa main se porta instinctivement à son cœur, comme s'il eut craint d'y laisser voir la plaie qu'y devinait Després.

Celui-ci se leva, et, saisissant cette main indiscreète, il dit à Champfort d'une voix douce :

— Mon pauvre ami, ta main t'a trahi ; tu souffres réellement et je vais te dire quelle est ta maladie.

— Tais-toi, Després, tais-toi ! fit vivement Champfort, en relevant la tête et regardant l'étudiant avec des yeux presque hagards.

Cardon, Lafleur et le Caboulot s'étaient imposés mutuellement le silence, du moment que Després—leur chef à tous—avait engagé la conversation. Rapprochant leurs chaises, ils attendirent vivement intrigués.

Després, les désignant :

— Voyons, Champfort, doutes-tu de nous ? Sommes-nous, oui ou non, tes amis ?

— Certes, oui.

— Eh bien ! qu'as-tu à craindre ?

— Rien ; mais mon secret est un de ceux qu'on emporte dans la tombe.

— Ta ! ta ! ta ! ton secret n'en est pas un, car je le connais moi.

— Alors, c'est toujours un secret, répondit noblement Champfort.

Un éclair brilla dans l'œil noir de Després. Il leva fièrement sa belle tête intelligente, serra la main du jeune homme et dit : — " Merci, Champfort. Cette bonne parole est un coup d'épéon qui m'engage définitivement dans la voie que j'ai adoptée. " —

Puis, se tournant vers Lafleur, Cardon et le Caboulot : " Mes amis, dit-il, vous allez me donner votre parole d'honneur que rien de ce que je vais vous apprendre ne transpirera au dehors. "

— Nous la donnons, firent les jeunes, en se levant tous à la fois.

— Très-bien, messieurs. Maintenant, Champfort, écoute, et, surtout, pas de dénégations inutiles. Depuis plusieurs années, tu aimes d'un amour sans espoir, Laure Privat. Voilà ta maladie ! "

A cette déclaration énergique, Paul Champfort se leva d'un bond. Une pâleur effrayante envahit son visage, et, foudroyant Després du regard, il murmura :

" Malheureux, qu'as-tu dit là ? "

— La vérité, mon ami, répondit avec calme le roi des étudiants.

— Mais tu veux donc ma honte, mon déshonneur, pour jeter ainsi mon secret aux quatre vents de la curiosité publique.

— Ce que je veux, c'est qu'il ne soit pas dit que Paul Champfort aura frappé inutilement à la porte d'un cœur.

— Mais tu ne sais donc pas qu'elle ignore mon amour, et que je me laisserai mourir plutôt que de lui faire le moindre aveu.

— Ceci importe peu Le temps et les circonstances peuvent amener bien des changements dans les situations les plus embrouillées. Je me charge de forcer la main aux circonstances . . . et, quant au temps, on lui fera prendre le triple galop, si besoin est.

— Oh ! non, je ne veux pas qu'une pression quelconque morale ou autre, soit exercée sur cette enfant-là. Mon amour est une indignité, une trahison : eh bien ! périsse mon amour, dussé-je ne pas lui survivre !

— Indignité ! trahison ! . . . Eh ! depuis quand se montre-t-on indigne et se rend-on coupable de trahison, en aimant avec franchise et loyauté une jeune fille ?

— Depuis que le devoir et la reconnaissance existent. Ma tante Privat m'a recueilli, moi orphelin, alors que les derniers débris du modeste patrimoine de famille venaient de disparaître dans les frais de maladie et d'enterrement de ma mère ; elle m'a élevé comme son enfant ; elle m'a fait instruire — me mettant ainsi dans les mains les moyens de vivre honorablement — et je pousserais l'ingratitude jusqu'à chercher à capter l'amour de sa fille unique, de sa fille à qui elle laissera une part considérable de sa fortune

" Non, jamais ! Ma tête est plus forte que mon cœur, et si celui-ci ne veut pas entendre raison, je le briserai. "

" Ah ! si elle était pauvre comme moi ! . . . "

— Pauvre, toi ? Allons-donc ! Est-ce qu'on est pauvre quand on possède une intelligence comme la tienne et quand on a un cœur comme celui qui bat dans ta poitrine ? est-ce qu'on est pauvre quand on a ton instruction et une position sociale honorable comme celle qui t'attend ?

" Et, d'ailleurs, puisque Melle Privat a beaucoup d'argent, n'est-il pas juste qu'elle fasse partager cette fortune "

à un pauvre homme honorable, plutôt que de s'associer à un capitaliste qui n'en a que faire, et donner ainsi le spectacle d'une richesse scandaleuse, au milieu des misères inméritées ?

— Ah ! oui, elle est riche et tu es pauvre !... Le voilà bien l'esprit de ce siècle d'argent où tout se cède, où tout se réduit en piastres et centins, où l'on fait marchandise de tout : âme, esprit ou cœur !... Tu verras, Champfort, que dans cent ans d'ici, chaque pensée, chaque mouvement sera matérialisé, pesé dans la balance du spéculateur, prostituée sur le tapis vert de l'agiotage, qui rendra son verdict dans ce genre-ci : Cette idée pèse tant et vaut tant la livre, mais la marchandise étant en baisse depuis une demi-heure je ne puis offrir que tant ! ”

— Nos petits-fils verront cela, Champfort, je t'en donne ma parole d'honneur ”

À cette boutade de Després, Cardon, Lasseur et le Caboulot partirent d'un indécent éclat de rire. Champfort lui-même, malgré toute la gravité de la situation, n'y put tenir et fit bravement chorus avec ses amis.

Mais le roi des étudiants ne fut pas désemparé.

— C'est bien, messieurs, dit-il ; riez, puisque mes pronostics vous semblent drôles. Vous êtes jeunes, et conséquemment, vous avez le droit d'envisager l'avenir sous de plus riants horizons. Pour moi, je suis vieux déjà, avec les vingt-cinq lourdes années qui se sont accumulées sur ma tête et les épreuves par lesquelles j'ai dû passer. C'est pourquoi, cet avenir que vous entrevoyez si beau, ne pouvant plus m'offrir rien qui m'attache, rien qui m'illusionne, je le regarde froidement, je le suppute, je le pèse, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un bout de saucisse ou d'un morceau de jambon ! ”

Et, en prononçant ces mots qui pourtant auraient dû redoubler la bruyante hilarité de ses confrères—Després avait dans la voix des accents si sombrement dédaigneux ; sa physionomie reflétait tant d'amertumes longtemps comprimées, mais encore chaudes et palpitantes, que personne n'ouvrit la bouche et que chacun se crut en présence d'une de ces victimes stoïques et calmes, dont l'âme est morte à toutes les joies de la vie.

CHAPITRE III

COUSIN ET COUSINE

Il fallait, en effet, qu'une bien terrible tempête eût passé sur le cœur de ce fier jeune homme pour en refroidir ainsi les puissantes aspirations et en arrêter l'indomptable essor.

Y avait-il réellement un drame dans la vie de Després, ou devait-on mettre sur le compte de l'organisation fortement nerveuse du roi des étudiants, cette misanthropie dédaigneuse et ces boutades douloureusement excentriques dont il ne pouvait se défendre, à de certaines heures.

On se perdait là-dessus en conjectures.

Il y avait bien, dans l'histoire de Després, une lacune que personne ne pouvait combler. Mais comme la moindre allusion adressée jusqu'alors au jeune homme sur ce sujet avait paru l'affecter péniblement, on s'était fait un devoir de ne jamais plus le questionner sur ce passé mystérieux.

Pourtant, ce soir-là, Champfort ne put s'empêcher de lui dire :

— En vérité, mon cher Després, on dirait, à t'entendre, que des malheurs inouïs ont plané sur ta jeunesse.

— Peut-être ! murmura Després... Mais, reprit-il avec vivacité, il ne s'agit pas de moi pour le quart d'heure.

— Cependant...

— Il s'agit d'empêcher que tu sois la victime d'une coquette, ou qu'une délicatesse outrée te fasse laisser le champ libre à un indigne rival.

— Qui te parle de rival ? En ai-je un, seulement ?

— Tu en as plusieurs, mais tu n'en redoutes qu'un.

— Comment sais-tu cela ?

— Je sais tout ce qui concerne cet homme, répondit Després d'une voix sombre.

— Ah ! fit Champfort intrigué, et tu le hais ?

— Je le hais.

Ces trois mots dits d'un ton si glacial et si profond, que les étudiants se regardèrent tout étonnés.

Champfort réfléchissait. Un coin du rideau qui couvrait la jeunesse de Després venait d'être soulevé par le roi des étudiants lui-même, et une étrange idée se développait dans la tête de Champfort ; c'est que son rival avait dû être pour beaucoup dans les malheurs de Després. — Et, reprit-il, tu connais assez l'individu pour affirmer qu'il est indigne de ma cousine ?

— Cette homme est un misérable, et Mlle Privat ne devrait pas même se laisser souiller par son regard de serpent.

— Très-bien. Mais qui sera assez généreux pour désillusionner la pauvre enfant ? qui sera assez persuasif pour ouvrir les yeux de sa mère et lui faire repousser un prétendant qu'elle regarde déjà comme son gendre ?

— Ce sera moi, Champfort, moi qui, depuis des années, suis pas à pas les mouvements tortueux de ce traître ; moi qui connais tous ses agissements honteux ; moi, enfin, qui me venge du lâche séducteur de la seule femme que j'ai aimée !

Enfin, s'écria Champfort, le voilà le secret de ta vie, n'est-il pas vrai ?

— Oui, Paul, c'est vrai. Celui qui a détruit à jamais mes illusions de jeune homme et mes espérances de bonheur, est le même misérable qui cherche aujourd'hui à te ravir la jeune fille que tu aimes.

— Quelle coïncidence ! Une sorte de fatalité place donc cet homme sur notre chemin ?

— Oui, c'est une fatalité... mais une fatalité que j'appelle providence, moi. Cette providence qui m'a rendu témoin de toutes les trahisons de ce larron d'honneur qui m'a constamment entraîné sur ses pas, le jette encore aujourd'hui en travers de ma route. Malheur à lui ! La mesure est pleine : le dossier est complet : je vais frapper un grand coup et arrêter dans son vol ce vautour pillard.

— Que comptes-tu faire ?

— Oh ! fort peu de chose d'ici à la signature du contrat.

— Hélas ! pauvre ami, c'est dans huit jours.

V.-E. Dick.

(À suivre.)

POESIE

LE JUIF

'Sans pudeur, sans vertu, sans foyer, sans patrie,
 Sans foi, sans probité, sans cœur et sans honneur,
 Le juif qui mit à mort le Maître de la vie,
 Se transporte en tout lieu !... Messager de malheur,
 Il pénètre partout. A tout pays s'impose,
 Avec son front marqué du plus noir des forfaits !
 Aux dépens des *gentils* il faut qu'il se compose
 Une fortune, un dieu, pour lui plein d'attraits.

Avec son air austère et son aspect rigide,
 Il sait en imposer aux faibles, aux petits !
 Mais, peut-il effacer ce fier mot : " Déicide !!!
 Ecrit avec du sang dans ses regards maudits...
 Son front est soucieux... Il médite sans cesse !...
 Il rêve cent moyens de tromper, de trahir...
 De tuer le commerce... et... d'asservir la presse...
 Bref, ce fils de Judas veut tout anéantir.

Le Juif, fléau terrible, envahit les campagnes,
 Les villages, les bourgs, les villes, les cités !
 Partout il s'enrichit, et, ses millions d'épargnes,
 Sont des millions de coups sur toute loi portés !...
 A Satan il vendrait toute la race humaine,
 Pourvu que ce trafic lui rapportât de l'or ;
 Même il vendrait le ciel, s'écriant " Bonne aubaine !"
 Et le divin Sauveur !... Il le trahit encor ! !...

FAB. EXUL.

Notes Littéraires

VIDEMMENT, le vent est aux journaux. Il en pleut depuis deux mois ! Cette recrudescence était due à l'approche des élections qui semblaient probables, et à une fièvre littéraire qui a soufflé sur la province de Québec depuis quelque temps.

*** M. John Fiske est à préparer une histoire de la Virginie depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours.

*** Ferdinand Brunetière prépare actuellement des *saas* critiques sur Bernardin de Saint-Pierre, Leconte de Lisle, Octave Feuillet et plusieurs autres.

*** Le récit de voyage de Paul Bourget, *Outre Mer*, qui parut d'abord en feuilleton à Paris et à New-York, va être publié incessamment en deux volumes : à Paris par Lemerre et à New-York par Meyer Brothers.

*** Un journal lance la rumeur que l'ex-président de la République Française, M. Casimir-Périer, a l'intention

de publier sous forme de pamphlet, les mémoires de ses six mois de présidence.

*** Roberts Brothers, de Boston, doivent publier incessamment, une biographie élaborée de William Ewart Gladstone, le vieux chef libéral anglais. L'auteur de ce travail est M. Henry W. Lucy.

*** Léon Daudet, le romancier réaliste, est à préparer un travail assez considérable sur les troubles sociaux futurs.

*** Les éditeurs new-yorkais, MM. A. C. McClurg & Co., viennent de livrer à la publicité une nouvelle traduction de *Paul et Virginie*, de Bernard de Saint-Pierre. Cette traduction est précédée d'une notice biographique très bien faite et due à la plume de M. Melville B. Anderson, de la Leland Stanford University, de Californie.

Chronique Bibliographique

LES GRANDS ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE AU XIX^e SIÈCLE, par Mgr Ricard. Desclée, de Brouwer & Cie, éditeurs, Paris, Lille, Bruxelles.

Ces grandes figures d'évêques si activement mêlés à tout le mouvement religieux du siècle, sont esquissées ici avec l'extrême délicatesse et la rare sûreté de main dont Mgr Ricard a fait preuve dans ses remarquables études sur *Lamennais*, *Montalembert* et *Lacordaire*.

Les trois premières séries de ce magistral travail sont parues. La quatrième est sous presse.

La première série contient la biographie et le portrait du card. Guibert, card. Pie, Mgr Gerbet, Mgr de Solinis, Mgr Pavy, Mgr de la Bouillerie, Mgr Plantier ; la seconde, le card. Mathieu, card. de Bonnechose, Mgr de Mazenod, Mgr Bertrand, Mgr Dupauloup, Mgr Besson, Mgr Parisi ; la troisième, le card. Villcourt, card. Regnier, card. Gousset, card. de Bonald, Mgr Affre, Mgr Dupont des Loges, Mgr Freppel.

Chacun de ces volumes se vend, pris en librairie, 3 francs.

EX TYROL, par Maurice Grandjean, même librairie.

Ce volume très bien fait, profusément illustré, nous donne des détails très intéressants sur le Tyrol, ses paysages, ses mœurs, son histoire et ses légendes.

INEBRITY, par le Dr Norman Kerr. J. Silvin Tait & Sons, éditeurs, 65 Fifth Avenue, New-York. Prix \$3.50.

Voici un livre théorique sur l'ivrognerie. L'auteur s'est voué à l'étude de cette question et il la traite avec connaissance. Tous les médecins devraient se procurer ce travail ; nous le leur recommandons fortement.

CHINESE CHARACTERISTICS, par Arthur H. Smith. Fleming H. Revell Co., éditeurs, New York.

Ce livre est un curieux livre habillé d'une reliure originale, pour faire ressortir le sujet qu'il traite : les Chinois et leur caractères typiques. C'est une étude très élaborée sur ce peuple qui, dans le moment actuel, attire quelque peu l'attention de l'univers.

OCCULT JAPAN, par Percival Lowell. Houghton, Mifflin & Co., éditeurs, New-York. Prix, \$1.75, relié en toile.

Ce livre, profusément illustré, est encore un livre d'actualité parce qu'il nous met au courant des mœurs d'un peuple qui fait parler de lui dans le moment. Le Japon, en effet, donne de sérieuses inquiétudes à l'Angleterre surtout, qui sent en lui un compétiteur dangereux pour sa suprématie commerciale.

Le titre même du livre que nous signalons, OCCULT JAPAN, explique le sujet qui y est traité.

Revue des Revues

La seconde livraison du *Bookman*, un journal littéraire mensuel publié à New-York, contient plusieurs articles intéressants, entr'autres une étude sur le poète français Paul Verlaine.

—*La Correspondance Catholique*, publiée par la librairie Lethielleux, de Paris, est une revue hebdomadaire de 64 pages. Son titre la recommande à nos lecteurs. Abonnement pour le Canada 25 francs, (\$5.00). La même Librairie doit publier prochainement un *Revue Catholique des Revues*. Abonnement : 17 francs (\$3.40) ; les deux revues réunies, 39 francs (\$7.80). On s'abonne en s'adressant au numéro 10, rue Cassette, Paris.

—Le *Gourmet* est une petite revue hebdomadaire qui intéressera les amateurs de plats délicats. Bureaux : 12 rue Turbigot, Paris.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISES

D'ABORD, il est bienheureux, mon patron, et puis il est adorable. Mais je ne le connaissais que par la magnifique page de Bossuet et par les *Fioretti*.

Avez-vous lu les *Fioretti* ? Non. Alors, courez tout de suite du côté de Saint-Sulpice, entrez dans une librairie catholique, achetez le petit volume et, si vous avez pour deux sous de poésie dans l'imagination, vous serez ravis. C'est le bijou littéraire du XI^e siècle. Jamais on n'a cueilli, dans le jardin de la légende, une gerbe plus fraîche ; et de ces fleurs de rêve, poussées sur la tombe du pauvre François, émane la plus suave odeur de sainteté.

Oui, c'est là d'abord, c'est dans les *Fioretti*, que vous apprendrez à connaître et à aimer la plus délicieuse personne que le monde ait connue depuis Jésus. C'est là que vous le verrez, si pieux et si bon, le Petit Frère, qu'en lavant les plaies d'un lépreux impie, il guérissait en même temps le corps et l'âme de cet infortuné ; si paisible pendant sa prière, que les petits oiseaux se posaient sur lui sans effroi ; si charmeur, qu'une de ses douces paroles faisait ramper à ses pieds, comme un chien, le terrible loup de Gubbio. C'est là que vous l'entendrez pousser un grand cri de douleur et d'ivresse, en apercevant tout à coup sur ses mains, sur ses pieds, sur son flanc, les stigmates du Crucifié. C'est dans les *Fioretti* que vous trouverez ce poème exquis, que, pour ma part, je n'ai jamais pu lire sans que des larmes de tendresse me vinssent aux yeux, et dont voici la substance.

Par humilité, saint François n'avait pas voulu devenir prêtre et était resté simple diacre. Un jour de printemps, comme il servait la messe, en cette qualité, dans une église en ruines et ouverte de toutes parts, les hirondelles, qui y avaient fait leur nid, troublaient par leurs cris le recueillement des fidèles. François, levant les yeux, leur dit alors : "Hirondelles, mes sœurs, laissez-nous célébrer en paix l'office divin." Aussitôt elles se turent, et lorsque la messe fut terminée, François s'adressa pour la deuxième fois aux oiseaux : "Hirondelles, mes sœurs, c'est à votre tour, maintenant, de célébrer la gloire de Dieu."

"Faibles ridicules ! Contes de ma mère l'Oie !" s'écrie M. Homais, l'odieux pharmacien, tout bouillant d'une colère voltairienne ; et il ordonne à son petit garçon de lui réciter la table de Pythagore, et de lui affirmer énergiquement que deux et deux font quatre, qu'ils font même cinq, quelquefois, par exemple, quand il s'agit de préparer la note d'un client.

Qu'importe, après tout, que saint François d'Assise ait été thaumaturge ou non ! S'il n'eut pas la marque des clous aux pieds et aux mains, ni sous le sein gauche la cicatrice du coup de lance, elle était toujours présente devant sa pensée, l'image du Juste mis en croix. La bonté infinie, la pitié universelle inondaient son cœur ; il brûlait de l'amour chrétien, le répandait sur toutes les créatures, même sur les animaux, nos humbles frères en souffrances, et il était toujours prêt aux supplices et à la mort, pour confesser sa foi.

Voilà le véritable miracle ! Voilà celui que nous pourrions tous accomplir sur nous-mêmes ! Mais non, les Stigmates sacrés n'apparaîtront pas sur nos cœurs desséchés par l'égoïsme, sur nos mains qui se ferment et se crispent pour garder un peu d'or, sur nos pieds si peu diligents à courir vers les œuvres de Miséricorde ! Non, nous ne ferons pas de miracle. Nous ne savons plus apaiser, par de tendres discours, ce loup dévorant, la Misère, et dans notre ciel bas et sombre, nous ne savons

plus appeler, d'une voix inspirée, le peuple ailé qui plane et qui chante, les divins oiseaux de l'idéal ! ...

L'icone de saint François d'Assise, très répandue et très populaire, reste pourtant assez supportable ; car elle offre, du moins, la reproduction—oh ! bien grossière, la plupart du temps—d'un chef-d'œuvre de la statuette d'Alonzo Cano, dont l'original, en bois peint, se trouve dans la cathédrale de Burgos.

Un chef d'œuvre, oui, mais un chef d'œuvre espagnol, d'un art farouche, d'un réalisme cruel. Le saint vêtu du froc d'étoffe brune et coiffé du capuchon, est représenté debout, les mains cachées sous les larges manches. Un pied nu dépasse le bas de sa robe, qui, déchirée, montre un peu de la cuisse. La corde autour des reins est une vraie corde. Le mouvement du personnage est simple, d'un très grand style. Mais le visage, encadré par la rondeur du capuchon, épouvante.

Dans la face émaciée, ivoirine, où se flétrit une barbe rare et jaune, la bouche s'entr'ouvre, douloureuse, montrant les dents, avec une grimace de cadavre, et les yeux levés, d'un bleu verdâtre, d'un bleu d'algue marine, évoquent un idée d'agonie.

Quel est ce fakir, ce gymnosophe hypnotisé ? Ce ne peut-être, ce n'est pas l'humble, le doux, le tendre, mais aussi le laborieux, le vaillant, le joyeux François d'Assise !

C'est sous le ciel limpide, c'est dans l'harmonieux paysage de l'Ombrie, qu'il faut placer et voir le fondateur de l'Ordre des Frères Mineurs. Oh ! sans doute, avec son admirable folie de renoncement, pauvre parmi les plus pauvres, mendiant pour eux, ne vivant que de leurs rebuts et choisissant de préférence pour asile les décombres et les léproseries ; mais menant cette vie d'ascétisme avec une sorte d'ivresse, aimant et contemplant la nature, jouissant de ses beautés, les célébrant sans cesse, comme dans son incomparable *Cantique du Soleil*, où le lyrisme sacré atteint des hauteurs prodigieuses.

Il convient d'y insister, car c'est là l'enchanteresse originalité de saint François. Ce mystique est un homme d'énergie, d'activité, de belle humeur. Il a fait son œuvre gaiement, en chantant la gloire de Dieu. Son extase est du bonheur, son âme déborde de joie et d'amour.

L'entreprise de ce grand serviteur de Jésus-Christ fut immense. Il voulut, parmi les atrocités du XIII^e siècle italien, dans les plus sanglantes heures du moyen âge, ramener et soumettre toutes les âmes à la vérité du primitif Évangile, à la loi d'amour. Être aimé de Jésus, tout est là. Quels sont ses préférés ? Les pauvres. Soyons donc tous pauvres et servons-nous, aimons-nous comme des frères. Tel fut son rêve, et, chose inouïe, prêchant de parole et d'exemple, il le réalisa presque, répandit, comme une contagion, sa démenche sublime de sacrifice et de charité.

Mais où sont-elles, les âmes de feu, où sont-ils les grands semeurs de bonté, tels que saint François ? La foi qui les suscitait jadis, semble s'être amoindrie. Malgré le tumulte du progrès scientifique, malgré le vacarme des machines, je n'entends de toutes parts, que des mots de violence et de haine ; et l'on ne sait qui sont les plus décourageants des repus impitoyables ou des meurt-de-faim poussés à bout. Cela donne le frisson. C'est comme un hiver morne... Ah ! comme ce serait doux un printemps des cœurs, un renouveau de fraternité parmi les hommes !

Et, la main sur les yeux, j'interroge l'horizon noir. Mais je ne vous vois pas arriver, hirondelles, mes sœurs, hirondelles de l'espérance et de l'amour !

FRANÇOIS COPPÉE.

LA SUIE COMME ENGRAIS

Une mauvaise pratique trop répandue dans les campagnes vers la fin de l'hiver, c'est de laisser les cheminées obstruées de suie et de compter sur la combustion spontanée de ces suies pour s'en débarrasser. On s'imagine réaliser ainsi une économie de 1 franc qu'on paierait pour le ramonage.

Ce calcul est faux. La suie dont on se prive vaut plus d'un franc employée comme engrais ; elle a une autre valeur importante comme moyen de détruire les animaux ravageurs dans les jardins, et même dans les champs.

L'analyse chimique explique parfaitement ces propriétés de la suie.

D'après Braconnot, la suie de bois contient 20 0/0 de matière azotée, 30 d'acide ulmique, 0,50 d'acide fère qui est un poison ou plutôt un repoussoir pour les animaux ; potasse, 2, 4 ; chaux, 10 ; matières organiques, 72.

La suie de houille est plus riche en azote que celle de bois, plus faible en potasse. L'azote dans la suie est généralement à l'état organique peu ammoniacal. Son meilleur emploi consiste à la mélanger aux composts, aux boues des rues, aux curures des cours, etc. Employée sur les mousses dans les prairies humides, elle brûle les joncs, et autres plantes paludéennes, mais on ne l'emploie seule que sur ces terres. On recommande de la répandre par un temps humide et pluvieux. Dans les jardins, la suie convient surtout aux arbres fruitiers et aux oignons. Bref, comme engrais insecticide, elle est à recommander partout où les invasions d'insectes sont à redouter.

La Gazette des Campagnes, de Paris.

Le gros du public n'aime guère à apprendre, craint d'avoir à s'étonner sans comprendre, et hésite paresseusement devant les aridités d'une étude sérieuse.

LA SEMAINE

REVUE HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

LEGER BROUSSEAU, - - 11 & 13, RUE BUADE. QUEBEC

ABONNEMENTS :

CANADA	{	UN AN..... \$2 00		UNION	{	UN AN..... 1 50
		SIX MOIS..... 1 25				SIX MOIS..... 1 50
		TROIS MOIS... 0 75				TROIS MOIS... 1 00

Toutes correspondances se rapportant à l'administration devront être adressées comme suit :

LEGER BROUSSEAU

EDITEUR DE LA SEMAINE

11 & 13, RUE BUADE, QUEBEC

Toutes correspondances concernant la rédaction devront être adressées à

RAOUL RENAULT

SECRETAIRES DE LA RÉDACTION,

BOITE DE POSTE 408, QUEBEC.

SOMMAIRE :—FEUILLETON : Le Roi des Etudiants, roman Canadien, par V.-E. DICK.—POÉSIE : Le Juif, par FAL. ENUL. Notes Littéraires. — Chronique Bibliographique.—Revue des Revues — Saint François d'Assises, par FRANÇOIS COPPÉE.—La suite comme engrais.—Avis.— Notre feuilleton —La Semaine —Revue de la Presse.—Le sucre dans l'alimentation.

AVIS.

Nous sommes en position de fournir à tous ceux qui nous en feront la demande, le premier et le second numéro de la SEMAINE.

Ceux qui refusent notre journal n'ont qu'à demander au maître de poste de leur localité qu'il nous donne avis par carte spéciale qui sont fournies par le département. Il n'est pas nécessaire que le journal nous soit retourné, pourvu que nous soyons dûment notifiés.

Nous répétons que ceux qui ne nous ont pas notifiés dès le premier numéro seront considérés comme abonnés pour au moins trois mois. C'est la loi.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons avec la présente livraison, la publication d'un feuilleton du plus haut intérêt qui sera goûté par tous nos lecteurs et lectrices.

Dans quelque temps nous publierons un intéressant travail sur l'avenir du Canada. Un de nos collaborateurs est précisément à le préparer.

LA SEMAINE

Que d'événements se sont déroulés dans notre pays depuis notre dernier numéro !... Ils sont si nombreux et d'une importance si capitale, que nous ne savons vraiment pas par lequel nous devons commencer.....

Les huit jours qui viennent de s'écouler ont été d'abord témoins du magistral soufflet administré par les électeurs de Stancard, au couard et fanatique John S. Hall, dans la personne de son homme, M. Cowhard. La clique intolérante et l'école du *Star* ont reçu en même temps, une rude leçon. Toutes les fois qu'on voudra faire du fanatisme, on devrait prendre les moyens de mater les boule-dogues rageurs qui ne veulent trouver rien de bon dans ce que nous faisons. Cette victoire a mis les conservateurs en liesse et grand nombre de libéraux aussi sont fiers du succès du gouvernement provincial. Ils applaudissent à la défaite de l'intolérance, de cette même intolérance qui a aidé à la chute retentissante de M. Mercier en 1892. Et ils ont raison, ils ont bien le droit de se réjouir à leur façon.

D'un autre côté, la question des écoles du Manitoba vient d'entrer dans une nouvelle phase : un arrêté ministériel, signifiant au gouvernement manitobain de rétablir les écoles sur un pied tout à la fois légal et juste, vient d'être émis. Il a fait sensation dans la presse qui commente cette décision chacun suivant les besoins de sa cause. Les libéraux crient au leurre ; les conservateurs sont enthousiasmés. Les journaux ultra-montains eux mêmes, comme le *Courrier du Canada*, le *Courrier de St-Hyacinthe*, le *Trifluvien*, la *Vérité* et les autres, sont satisfaits. Il n'y a que la *Croix du Canada* qui a mis un moment en doute la sincérité du ministère. Mais, dans un article que nous reproduisons, on pourra voir qu'elle est revenue sur sa première appréciation. On pourra voir aussi dans notre revue de la presse, les appréciations de la presse en général.

Si cet arrêté ministériel n'eût pas été si long, nous l'aurions reproduit dans nos colonnes ; mais la plupart des journaux en donnent les parties saillantes.

Le *Free Press*, d'Ottawa, qui est pourtant une feuille libérale et protestante, ne peut s'empêcher d'admirer la rédaction de cette pièce. Nous devons voir là-dedans la main de nos représentants dans le cabinet, parcequ'il n'y a aucun doute qu'ils ont dû lutter avec ardeur pour protéger leurs compatriotes du Manitoba.

Comme corollaire à cet arrêté ministériel, et pour avoir l'occasion de passer une loi spéciale, si le gouvernement manitobain ne s'exécute pas, le cabinet a décidé de convoquer les Chambres pour le 18 avril prochain. Cette décision en a pris plusieurs par surprise. C'est le meilleur argument que l'on puisse invoquer pour démontrer la sincérité du gouvernement dans les mesures préliminaires et indispensables qu'il vient de prendre.

Si le gouvernement manitobain ne s'exécute pas, et si le gouvernement fédéral n'intervient pas à la prochaine session, il sera du devoir de tous les catholiques, sans distinction de partis, de le dénoncer énergiquement.

En résumé, la victoire éclatante de l'honorable W. Hackett, l'arrêté ministériel relatif à la question scolaire et la convocation du parlement sont trois grandes victoires que remportent les Canadiens-Français. Quand on songe que tout l'électorat anglais protestant voulait précipiter les élections, quand on lit les plaidoyers serrés de MM. McCarthy et Cie contre l'intervention du gouvernement et qu'on réfléchit aux réunions tumultueuses des fanatiques ontariens et aux rumeurs qui disent que deux ministres anglais ont donné leur démission, on conçoit aisément la lutte qu'ont eue à soutenir les ministres catholiques pour arriver à faire triompher de la sorte leurs justes réclamations. Et l'on peut bien supposer aussi que de là-haut où ils sont assurément, Mgr Taché et Sir John Thompson y ont mis la main.

Rien d'extraordinaire à signaler à part cela, si ce n'est l'acquiescement scandaleux, à Sherbrooke, d'une vulgaire meurtrière qui avait perpétré son crime de sang froid et qui en a raconté tous les détails avec cynisme. Nous sommes d'avis que de semblables dénouements à de tels drames sont de nature à pervertir le sens moral de notre population.

Quant aux événements européens, nous croyons devoir signaler les nouvelles alarmantes qui nous arrivent de l'Angleterre au sujet de la santé de la reine Victoria. La reine Victoria est déjà dans un âge assez avancé et on peut dire, vu l'état actuel de sa santé, qui est mauvais, qu'il est bien probable qu'elle paiera avant longtemps son tribut à l'inexorable mort. Sa mort amènerait probablement des complications sérieuses. Son règne a été paisible, mais celui de son successeur, qui sera le prince de Galles, donne à réfléchir à ceux qui prévoient. Prions donc Dieu pour qu'il nous la conserve aussi longtemps que possible, et Dieu nous exaucera, sans aucun

doute, parce qu'on nous assure que la reine est catholique et qu'elle pratique le catholicisme en secret.

Les journaux nous donnent depuis quelque temps, des détails intimes sur le nouveau président de la République Française.

M. Félix Faure, qui de simple ouvrier qu'il était d'abord, a réussi à escalader le fauteuil présidentiel, aurait des habitudes très laborieuses.

« Le président actuel, nous apprennent les journaux de Paris, saute du lit vers cinq heures et, partisan convaincu de l'hydrothérapie, hiver comme été, se plonge aussitôt dans un bain froid. Pour s'habiller, il n'a pas recours à un valet de chambre. Il procède rapidement aux soins de sa toilette. En moins d'un quart d'heure il est prêt à passer dans son cabinet.

« Là, il travaille seul, ne voulant pas exiger de ses secrétaires le partage de ses habitudes matinales. Ceux-ci sont introduits auprès de lui à sept heures et demie. Il les reçoit tour, civils ou militaires, et s'entretient brièvement avec eux des affaires de leur ressort.

« Le président est sobre. Il mange peu quoiqu'il doué d'un excellent appetit, et n'a de préférence marquée pour aucun met. Il boit un verre de vin rouge, bourgogne ou bordeaux indifféremment, et parfois, quand un toast de ses invités l'y oblige, une coupe de champagne frappé. »

Dans les autres parties de l'Europe, rien de particulièrement intéressant à signaler, si ce n'est l'imbroglio entre l'Espagne, l'Angleterre et la France d'une part et les Etats-Unis de l'autre.

Revue de la Presse

CANADA

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT Enfin, le gouvernement a fait connaître sa politique au sujet de la question des écoles du Manitoba; et cette politique, il faut le dire, est une politique de justice et de réparation. Ce n'est pas une demi-mesure, ce n'est pas un compromis, c'est un acte de justice pleine et entière.

Cela ne nous accusera pas de partialité à l'égard du gouvernement fédéral, on ne nous soupçonnera pas de complaisance excessive à son sujet; en ces derniers temps, nous avons clairement fait voir que nous avions perdu toute confiance dans les ministres. De fait, avec beaucoup d'autres, nous n'espérons plus rien. Nous croyions bien que plusieurs d'entre eux *voulaient* la

justice, mais il nous semblait qu'ils ne pourraient pas l'obtenir, que le fanatisme aveugle l'emportait.

La *Minerve* elle-même, on a pu le voir par les citations que nous en avons faites la semaine dernière, n'avait guère confiance dans l'avenir, puisque déjà elle parlait de "rupture du pacte fédéral."

Eh bien ! nous sommes heureux de constater que nous nous sommes trompés, et il ne nous en coûte pas de le dire.

Nous publions ailleurs l'arrêté ministériel, ou "ordre-en-conseil." Le style de la chancellerie canadienne laisse grandement à désirer ; c'est un enchevêtrement de phrases difficiles à démêler. Mais le fond, qu'il faut uniquement considérer ici, est tout ce que l'on peut demander. Le droit de la minorité aux écoles séparées est pleinement reconnu et hautement proclamé.

Naturellement, les journaux libéraux ne sont pas satisfaits. L'idée que le gouvernement conservateur va faire rendre ou rendre lui-même justice à la minorité manitobaine les consterne. Quel bel atout leur échappe ! L'esprit de parti le veut ainsi. Les libéraux partisans même auraient infiniment mieux préféré un déni de justice de la part du gouvernement. Les greifs des catholiques manitobains redressés par les conservateurs quel désastres pour M. Laurier ! Ce n'est pas un jugement téméraire de dire que c'est là le fond de la pensée des meneurs libéraux.

Eh bien ! les catholiques qui ne sont inféodés ni au parti libéral ni au parti conservateur n'éprouvent pas de tels sentiments. Ils se réjouissent franchement du triomphe de la justice ; peu importe que ce triomphe fasse en même temps l'affaire politique de celui-ci ou nuise aux petites combinaisons de celui-là.

Si M. Laurier et les autres chefs libéraux canadiens-français avaient du flair politique pour deux sous, voici ce qu'ils diraient. ils diraient à leurs amis du gouvernement Greenway : "Vous pouvez nous tirer d'embarras en rendant vous-mêmes justice aux catholiques de votre province ; alors nous pourrions partager avec le parti conservateur l'honneur d'avoir fait cesser une injustice ; nous pourrions dire que c'est grâce à l'influence de M. Laurier que la question a été définitivement réglée sans conflit entre le pouvoir fédéral et le pouvoir provincial."

Mais nous doutons fort qu'ils le fassent. Ils vont plutôt tâcher de créer des embarras au gouvernement.

Nous les avertissons que s'ils agissent ainsi ; s'ils votent contre la législation réparatrice que le gouvernement s'engage à soumettre au parlement, dans le cas où la législature manitobaine refuserait de rendre justice elle-même ; nous les avertissons que s'ils se laissent aveugler à ce point par l'esprit de parti et le désir d'arriver au pouvoir, ils verront l'opinion indépendante, qui commence à compter dans notre province, se tourner résolu-

ment contre eux. S'ils sont sages, ils aideront le gouvernement à mener l'affaire à bonne fin, au lieu de lui susciter des embarras.

Car si l'affaire est entrée dans une bonne voie, elle est loin d'être terminée.

.....
Donc la marche à suivre c'est, 1o que le gouvernement fédéral indique au gouvernement provincial ce qu'il doit faire ; 2o qu'il rende lui-même justice si l'autorité locale refuse ou néglige d'agir dans le sens indiqué.

Eh bien ! la première partie de cette double procédure le gouvernement fédéral vient de la faire de la façon la ample, et il s'engage à faire la deuxième partie si la législature manitobaine n'accomplit pas son devoir.

Et pour qu'il n'y ait pas d'échappatoire possible, il convoque le parlement fédéral pour le 18 avril.

Pour les amis de la justice, il n'y a donc qu'une chose à faire : mettre de côté tout esprit de parti, tout intérêt secondaire, et aider franchement le gouvernement à compléter l'œuvre de réparation si bien commencée.

Si le gouvernement, au lieu de convoquer les chambres, avait dissous de parlement, comme il en était d'abord question, on aurait pu douter de sa bonne foi. Mais, pour nous, la réunion du parlement est une preuve que le gouvernement est sérieux.

Dans tous les cas, il ne peut pas nous échapper. S'il laisse passer la session sans donner suite à son engagement formel, ce sera le temps de le condamner.

En attendant, comme c'est notre devoir, nous l'approuvons, et nous ferons tout en notre pouvoir pour l'appuyer dans sa politique de justice et de réparation.

La Vérité, de Québec, catholique-indépendant.

Le jugement du Conseil Privé imposait LA QUESTION donc un devoir au gouvernement et il ne DES ECOLES s'y est point soustrait, mais il n'a ni le désir ni le besoin de jeter la responsabilité de sa décision sur les juges de Sa Majesté. Durant l'audition de l'appel, le premier ministre a fait remarquer que le gouvernement n'était pas effrayé de sa responsabilité.

L'émission de l'arrêté signifie que le gouvernement a décidé, ce qu'il allait faire, suivant la voie indiquée par la loi et la constitution, et par cette décision il se maintiendra ou tombera. Mais la lutte n'est certainement pas entre les écoles séparées et les écoles publiques, ou entre le catholicisme et le protestantisme, ou entre les Canadiens Français et le Canadiens Anglais. Ces appels aux différences religieuses et de races n'ont seulement qu'un but, détourner l'attention de la question véritable. L'unique question est de savoir si les engagements pris lors de l'entrée de Manitoba dans la confédération seront remplis.

Le gouvernement veut qu'ils le soient et travaillera à ce que l'honneur national ne soit pas entaché. En faisant cela, il demande l'appui non pas seulement des catholiques, mais aussi de tous les protestants qui croient au respect des engagements, et au respect des justes droits des minorités, à quelques religions qu'ils puissent appartenir. Le cri des droits provinciaux sera sans doute soulevé ; mais le plédoyer des droits provinciaux ne justifie points les torts provinciaux.

Personne plus que les protestants de cette province ne devraient mieux apprécier la situation. Ils sont la minorité, et ils ont leurs propres écoles. Dans les affaires d'éducation, ils n'ont aucune raison de se plaindre de la manière dont ils sont traités par les catholiques ; mais il est facile d'imaginer comment les choses pourraient être autrement. Dans le cas où la majorité essaierait de placer les écoles protestantes sous l'influence catholique, les protestants s'attacheraient certainement à ce que le gouvernement fédéral les protège. S'ils font comme ils voudraient qu'il leur soit fait, ils appuieront le gouvernement dans ses efforts pour rendre justice à la minorité du Manitoba. La *golden rule* est le fondement du protestantisme et du catholicisme, également, et sur cette question le gouvernement a pour lui la tolérance religieuse, aussi bien que la loi et la constitution.

La Gazette, le Montréal, conservateur-anglais.

UNE
SESSION

Si le malheur va par bande, on peut dire de même qu'il est rare qu'une bonne nouvelle arrive seule. Hier soir, nous apprenions à la fois la victoire des catholiques, celle de M. Hackett et l'annonce de la convocation du Parlement pour le 18 avril prochain.

Nos lecteurs savent que c'est le desideratum que nous avons toujours recherché comme celui qui pouvait le plus effectivement compléter la victoire des catholiques et donner satisfaction à l'opinion. Avec une session, en effet, la législation réparatrice qui devra suivre le refus de la législature du Manitoba de réparer elle-même l'injustice qu'elle a commise, mettra le sceau à l'acte de justice accompli par le pouvoir public.

En outre, les responsabilités s'établiront, claires et nettes. En sorte que nous saurons de quel côté sont nos amis et quel est l'ennemi qu'il nous faut combattre. Ceux qui ne savaient pas devrort apprendre, ceux qui ne voulaient pas ne pourront plus louver. Plus d'attitude indécise et fuyante comme l'ombre. Pour ou contre, sans milieu.

Il en est que cette franchise gênera. Ils commencent déjà à crier comme si on les écorchait. Ils ne sont pas au bout de leur supplice, pourtant.

Le Tribune, conservateur.

L'honorable Clark Wallace, sous-ministre dans le cabinet fédéral a fait des siennes à Toronto l'autre jour. Il s'est déclaré contre l'intervention du gouvernement dans l'affaire des écoles du Manitoba.

Nous sommes heureux de constater que la presse conservatrice a aussitôt condamné la conduite du ministre. Les journaux conservateurs bas-canadiens demandent même que M. Wallace sorte du ministère.

"Qu'il s'en aille, dit le *Courrier du Canada*, " arrière les brouillons et les enragés, et que ceux qui savent penser et prévoir fassent taire ceux qui ne savent faire ni l'un ni l'autre !"

La Minerve et *l'Évènement* tiennent le même langage. Très-bien !.....

Mais quelle différence entre la conduite de la presse conservatrice, qui ne craint pas d'affirmer son patriotisme, et celle des feuilles libérales, et des chefs libéraux qui ne trouvent rien à dire contre les fanatiques grits, leurs alliés, et qui, comme la *Patrie*, par exemple, approuvent le fameux article du *Globe* !

L'Echo des Bois Francs.

Le *Globe*, de Toronto, l'organe en chef du parti libéral, dénonce en ces termes l'intervention du gouvernement dans la question des écoles :

" Il nous reste à savoir ce que le gouvernement de Manitoba fera de l'ordre. La teneur et le langage de ce document ne laisse aucune issue à un compromis et il paraît probable qu'il sera rejeté entièrement. Un grand pas aura été fait dans le périlleux voyage que le gouvernement d'Ottawa a entrepris. Le parlement du Dominion sera alors armé de la juridiction d'imposer à Manitoba une loi à laquelle l'écrasante majorité de sa population, conservatrice et libérale, est opposée. Il sera sage pour le parlement, comme M. Gladstone l'a dit un jour, de penser trois fois avant de contraindre une population loyale et soumise à la loi. Quoiqu'ils soient peu nombreux ils comptent parmi les habitants les plus énergiques, les plus entreprenants et les plus intelligents du peuple du Canada.

" L'espoir de la nation repose dans le développement de la grande région de l'ouest, dont Manitoba fait partie. Ils se sont levés comme un seul homme pour la défense de leurs propres droits, mais ils n'ont jamais cherché à imposer leur volonté à aucune autre province. Ils paient leur part raisonnable des obligations du Dominion : ils ne font fi d'aucun de leurs devoirs ou obligations comme membres de la confédération. Ils méritent un meilleur traitement de notre part que de voir des lois qu'ils ont passées délibérément et avec une parfaite connaissance de leurs propres conditions, détruites par un corps qui ne

connaît pas ces conditions, agissant sans enquête et sans considération adéquate.

“ Le parlement peut passer la loi, composé comme il est en grande partie d'hommes qui n'auront jamais à se présenter de nouveau devant le peuple. Mais en agissant de la sorte, il entrera dans une voie remplie de difficultés, sinon de péril pour la Confédération. Ce sera établir un mauvais précédent dont les effets pourront être ressentis par d'autres que par le peuple du Manitoba.

“ Nous n'émettons pas ici d'opinion sur la sagesse ou la justice de la loi au sujet de laquelle le pouvoir fédéral vient de commencer à intervenir ouvertement. Nous disons que la question appartient au peuple du Manitoba, et qu'il est plus sûr et préférable à la fin de le laisser lui-même commettre et réparer ses propres erreurs. Assurément il est meilleur juge dans la cause que le premier-ministre Bowell, Sir Charles Hibbert Tupper, M. Ouimet et Sir Adolphe Caron et le parlement du Canada. La question devrait être réglée, non d'après des motifs religieux, mais d'après le motif des droits provinciaux — motif sur lequel les libéraux et les conservateurs, les catholiques et les protestants, les Français et les Anglais, peuvent s'appuyer pour travailler ensemble à l'unité et à la prospérité du Canada.”

LA DISSOLUTION

Le jour même que le télégraphe annonçait partout la sanction de l'arrêté ministériel relatif aux écoles du Manitoba et la convocation des chambres pour le 18 avril prochain, M. Tarte, dans son journal le *Cultivateur* écrivait avec cette assurance qui ne doute de rien, les paroles suivantes :

“ Quand notre journal arrivera à nos lecteurs, le parlement sera dissous. Les ministres hésitent, délibèrent, tâtonnent depuis depuis des mois. Ça n'est pas eux qui ont pris une résolution. C'est le temps, qui ne s'arrête point, qui a décidé pour eux. Les subsides doivent être votés pour le premier juillet, ou la marche des affaires est arrêtée. Il fallait donc ou une session immédiate, ou un appel au peuple.

“ Une session ! Le gouvernement n'était point capable de faire face au parlement. De nouvelles révélations l'aurait écrasé. Il le sait !

“ Puis, que dire pour justifier l'effroyable déficit DE CINQ, PEUT-ÊTRE DE SIX MILLIONS DE PIASTRES qui a été le résultat des opérations de l'année fiscale ?

“ Et la question des écoles, comment l'aborder ?

“ Le cabinet s'est dit : “ faisons des élections, tâchons de tromper autant de monde que possible, il est mieux pour nous d'être battus maintenant, que d'être balayés dans trois mois, nous léguerons à nos adversaires une formidable succession, qu'ils s'arrangent comme ils pourront.

“ Tel est le raisonnement de Sir Mackenzie Bowell et de ses collègues, des plus jeunes surtout, de Sir Charles Hibbert Tupper, de M. Foster, etc., qui ont l'espoir de l'ambition de rester dans la vie politique et de remonter au pouvoir plus tard.

“ En 1873, Sir John A. Macdonald n'attendit point le vote de la chambre sur le scandale du Pacifique. Il donna sa démission.

“ Les toroys d'aujourd'hui prennent une feuille de son livre !”

Et dans un autre coin de son journal, il écrivait les quelques lignes suivantes qui n'avaient pas leur raison d'être :

“ Le fanatisme des loges l'a emporté. Le gouvernement ne propose et n'offre aucune mesure rémédiate, il livre à la majorité au Manitoba la minorité catholique.

“ Et il en appelle au peuple.

“ Tout ce qu'il y a de bigots, de factieux, d'ennemis des catholiques et des Canadiens-français, va se ranger derrière Sir MacKenzie Bowell !

“ Les Angers, les Ouimet, les Caron resteront les porte-queue de l'anglisme ontarien.”

Les commentaires de notre part sont inutiles : les événements se sont chargés de répondre péremptoirement aux insinuations de M. Tarte.

ESPOIR

La *Croix du Canada*, après avoir publié un article à l'aiguillette critiquant le gouvernement au sujet de l'arrêté ministériel relatif aux écoles du Manitoba, revient sur ce qu'elle a dit dans les termes qui suivent :

“ Nos articles sur la question des écoles dans notre dernier numéro, étaient écrits sur la foi des dépêches publiées par la *Gazette*. “ S'il faut en croire, disions-nous les dépêches d'Ottawa publiées par les journaux conservateurs les mieux informés, l'arrêté du conseil des ministres, se bornera à inviter le gouvernement du Manitoba à prendre connaissance de la décision du Conseil Privé et à rendre justice à la minorité catholique.”

“ Cela, naturellement, nous paraissait vague et insuffisant.

“ Mais le document a été publié et nous reconnaissons avec bonheur qu'il est beaucoup plus formel que ne le faisaient présager les dépêches. Le gouverneur, en conseil, déclare expressément qu'il paraît nécessaire — *it seems requisite* — que le gouvernement de la province du Manitoba rende à la minorité catholique tous les droits et privilèges dont elle jouissait, en ce qui concerne ses écoles, avant la loi de 1890, notamment le droit :

“ 1o D'avoir des écoles séparées ;

“ 2o De recevoir une part proportionnelle des octrois scolaires ;

“ 3o De n'être pas taxés pour les autres écoles.

“Voilà bien tout ce que les catholiques réclament depuis trop longtemps: Le gouvernement fédéral reconnaît virtuellement, sinon aussi expressément qu'on aurait pu le désirer, le bien fondé de ces réclamations: c'est bien. Il demande aux autorités manitobaines d'y faire droit. C'est, paraît-il, tout ce qu'il peut faire pour le moment, n'ayant pas le droit de donner d'ordre proprement dits à aucune législature provinciale.

“Que fera le gouvernement de Winnipeg?”

“S'il fallait en juger par les déclarations des ministres faites à des représentants de la presse, ce gouvernement considérerait tout simplement l'arrêt en conseil comme nul et non avenue.

“Mais, outre que ces déclarations n'ont rien d'officiel, elles peuvent être considérées sans témérité comme une manœuvre destinée à intimider le gouvernement fédéral, — *a piece of bluff*.

“Il est bien facile de parler avec forfanterie à un reporter.

“Ce sera tout autre chose, quand il s'agira, pour une législature, de s'opposer formellement à la décision du plus haut tribunal de l'empire et au gouvernement du Canada.

“La majorité protestante du Manitoba n'ignore pas qu'à son défaut de faire droit aux réclamations légitimes de la minorité catholique, le gouvernement fédéral aura le droit de se substituer à la législature et de faire adopter par le parlement une loi contre laquelle il n'y aura plus aucun recours.

“Il serait évidemment bien plus sage, au gouvernement Greenway, de faire lui-même ce qu'il ne pourrait empêcher de la part du parlement fédéral, et ses meilleurs amis, même parmi les plus opposés à l'intervention fédérale, le lui conseillent.

“Si toutefois les mauvais avis et les funestes inspirations prévalent, si la législature du Manitoba refuse de se conformer aux demandes du Gouverneur en conseil, il restera au gouvernement fédéral à proposer au parlement une loi qui rende pleine justice aux catholiques.

“Ce qui semblerait indiquer que telle est bien l'intention du gouvernement, c'est qu'il a en même temps convoqué le parlement pour le 18 avril.

“C'est ce que nous désirions, c'est ce que nous avons toujours demandé.

“Devant le parlement, la lumière se fera, les responsabilités s'établiront; la force et la portée des mesures proposées seront discutées; le vote sera pris et nous pourrions compter nos amis et nos ennemis.”

Un correspondant a interrogé l'hon. **SORTIRA-T-IL Clark Wallace, samedi, au sujet de sa prétendue sortie du cabinet.**

— Avez-vous l'intention de résigner, M. Wallace?

— Je n'ai rien à dire.

— Quels seront, d'après vous, les effets de l'ordre en conseil relatif aux écoles du Manitoba?

— Je n'ai rien à dire.

— Que feront les orangistes relativement à cette question?

— Je n'ai rien à dire.

Comme il était impossible d'avoir de lui aucun renseignement intéressant pour le public, le correspondant continua à parler de choses et d'autres avec le contrôleur des douanes.

Il résulte de cette conversation, dit un journal d'Ottawa, que M. Clark Wallace ne sortira pas du cabinet maintenant.

Peut-être se retirera-t-il après la session.

Il est parti pour Toronto, et une dépêche dit qu'il va consulter ses collègues pour savoir si il doit sortir du cabinet à cause du *Remedial order* sur la question des écoles.

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de donner aujourd'hui ce que pensent de la session et de l'ordre en conseil, quelques journaux canadiens.

Nous donnons indistinctement les deux versions; à nos lecteurs d'en tirer un jugement.

Du *Courrier du Canada*, conservateur:

C'est avec bonheur que nous venons annoncer à nos lecteurs que le gouvernement fédéral s'est montré à la hauteur de sa tâche, à la hauteur de son devoir, à la hauteur de sa mission la plus sacrée: celle de protéger les minorités opprimées.

Après quelques mots sur l'ordre en conseil, il termine ainsi:

“Il est clair, sans équivoque.

Il dit que la législature de Manitoba doit rendre à la minorité catholique *tous les droits et privilèges scolaires dont ils jouissaient avant la loi de 1890.*

Et dans l'ordre-en-conseil sur lequel est basé le *remedial order*, le cabinet déclare que si la législature du Manitoba néglige ou refuse d'adopter une législation remédiate, alors il appartiendra au Parlement fédéral d'adopter telle législation.

Et comme corollaire à tout cela, le cabinet fédéral convoque le parlement pour le 18 avril.

C'est un coup de maître.

Et nous crions: bravo! du fond du cœur à nos ministres.”

De la *Patrie*, libéral:

“Voici la situation.

Le gouvernement n'ose pas consulter le peuple sur la plus grande question qui intéresse le pays, la question des écoles du Manitoba.

Il préfère consulter le parlement dont il est plus sûr et qui a intérêt à ne pas le faire tomber.

Nous allons voir ce que va faire le parlement, mais ce n'est pas encore là que nous voyons le salut et le soulagement des catholiques du Nord-Ouest.

De l'*Electeur*, libéral :

L'*Electeur* dit ce qui suit :

"C'est exactement la motion du maître Hughes soumise l'autre jour à la Grande Loge, à Ste Catherine.

Le gouvernement refuse encore d'intervenir pour rendre justice à la minorité catholique. Il se borne à une recommandation au gouvernement manitobain.

Du *Mail and Empire*, conservateur :

"Nous avons toute raison de supposer que M. Greenway va régler cette affaire des Ecoles en dehors du parlement fédéral. Il y a deux ans environ, M. Laurier a dit en chambre que s'il était prouvé que les droits ou les privilèges de la minorité étaient lésés, il demanderait lui-même à M. Greenway de redresser ces griefs. L'occasion actuelle est excellente pour M. Laurier de faire une telle demande. Ce serait plus honorable pour lui de tenir sa promesse que de continuer à insulter les protestants par la voix de M. Tarte et de persécuter les catholiques romains par M. Martin.

Du *Globe*, libéral :

"Le *Globe*, de son côté, dit que les ministres sont embarrassés de ce qu'ils viennent de faire relativement aux Ecoles du Manitoba et ils ne seront satisfaits que s'ils parviennent à faire endosser leur responsabilité par les Chambres."

On voit, aux arguments de la presse libérale, que cette décision du gouvernement les a pris par surprise et qu'ils ne sont pas encore reveus de leur ahurissement.

IL Y A URGENCE L'*Electeur* se réjouit du fait que les électeurs canadiens-français du comté de Stanstead ont enregistré leurs votes contre M. Hackett.

Il écrit :

"Nous constatons, cependant, avec plaisir que le vote français groupé à Fitchbay, à Magog et à Coaticook, s'est tenu compact en faveur de la cause libérale."

Nous trouvons très mal ce que notre confrère admire.

Il sait comme nous sur quel terrain s'est fait la lutte qui vient de se terminer par le triomphe de l'honorable M. Hackett.

Un groupe d'Anglais, mécontents d'avoir été mis de côté par M. Taillon se sont jetés dans le comté et ont essayé, en faisant appel aux préjugés de race, de soulever contre le gouvernement la majorité protestante anglaise de Stanstead.

On condamnait M. Taillon non parce qu'il avait emprunté, mais parce qu'il avait emprunté en France et non en Angleterre, et qu'il le représentait comme persécutant la minorité anglaise et lui refusant dans le cabinet la part de représentation qu'elle réclame.

Pendant que la majorité anglaise protestante de Stanstead refusait de prêter l'oreille aux élucubrations de MM. Hall et Cook et votaient confiance en la politique sage et prudente de l'administration actuelle, nos compatriotes, disons-le avec regret, cédaient aux promesses et aux tentations nombreuses du *Star* et de ses amis.

En présence de faits de cette nature, nous ne pouvons que déplorer le manque d'éducation politique des nôtres.

Plus que jamais, ceux qui ont mission de diriger l'opinion dans notre province devraient donner une attention toute spéciale à l'éducation politique de notre population.

Il y a urgence.

L'événement.

EUROPE

PATRIOTISME A force d'avoir été pratiques, ou d'avoir voulu l'être, nous ne laisserons rien de bon à nos enfants. Nous mêmes, nous mourons déjà de faim.

Tout peuple qui n'a pas un grand idéal ne peut pas être "pratique," je veux dire ne doit pas espérer vivre longtemps. Pour une petite communauté comme la nôtre, l'idéal, c'est le patriotisme. Nos pères l'ont connu. C'est pourquoi nos pères ont fait de grandes choses avec moins de civilisation que nous. Et ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'ils vivaient à l'aise et faisaient vivre leurs enfants.

La poursuite exclusive des intérêts matériels, la recherche du bien être, de la jouissance, n'a fait en effet qu'appauvrir un pays admirablement doté par la nature et le mène à la ruine. Les lois divines sont inéluctables. L'humanité n'est pas un troupeau jeté sur la terre pour paître et se repaître. Un but supérieur lui a été assigné et lorsqu'elle l'oublie, la perte des biens par lesquels elle s'est laissée détourner devient son châtiment.

A ceux qui ont pour objectif le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste est donné par surcroît. Mais si l'on s'écarte du but essentiel pour préférer l'accessoire périssable, le tout est perdu à la fois.

Cette vérité de l'Évangile a été démontrée scientifiquement par le savant économiste Le Play et par l'école qu'il a fondée. Des observations embrassant les régions et les époques les plus diverses font voir que les peuples sont d'autant plus heureux et plus prospères qu'ils sont épris d'un idéal religieux plus élevé et que l'abandon de cet idéal, souvent amené par la prospérité même, est invariablement suivi de décadence et de ruine.

Si la parole de Jésus-Christ ne nous suffit plus, croyons au moins aux leçons de l'expérience, et cessons de nous laisser abuser par la fausse sagesse des gens qui se croient "pratiques", et qui ne sont que des aveugles conduisant d'autres aveugles.

Sont-ils pratiques, ceux qui au lieu de former chez leurs enfants l'âme et le caractère, de leur inculquer l'amour du vrai et du bien, visent seulement à ce qu'ils

baragouinent de l'anglais et passent certains examens ? Si un jour ces diplômés ou ces fruits secs les font pleurer de honte et de douleur, ils sauront trop tard qu'avant de parler telle ou telle langue, il faut être homme et chrétien.

Sont-ils pratiques, ceux qui consomment leur vie dans l'ardente poursuite de l'argent et qui, arrivés au terme de leur carrière, s'aperçoivent que le seul moment qu'ils n'ont pas perdu est celui qui leur est laissé pour se repentir et implorer la miséricorde divine ?

Sont-ils pratiques, les hommes qui ne recherchent que le bien-être matériel et la satisfaction de la vanité, souffrent, soit d'être privés, soit de perdre la jouissance par la satiété, et se privent des vraies joies intellectuelles et des joies spirituelles ?

Sont-ils pratiques, ces honnêtes pères de famille qui considèrent que charité bien ordonnée commence par soi et par les siens et dont le cœur et la bourse sont inexorablement fermés à tout ce qui dépasse ce cercle intime ? Ils ne connaissent pas les satisfactions de la vraie charité, qui est tout sacrifice et toute abnégation, ils perdent les récompenses promises à ceux qui l'exercent.

Et ces agriculteurs, ces industriels qui croient que leur travail, leur habileté assurera leur succès, sont-ce des gens vraiment pratiques ? Vienne un cyclone, une sécheresse, quelque mystérieux paylloxera qui fasse sécher sur pied les cannes auxquels ils auraient prodigué les engrais et les soins, à quoi leur aura servi leur savoir-faire ? Sans négliger les moyens de réussite, que n'en ont-ils fait remonter l'origine au Maître de toutes choses, que n'ont-ils dit : Nous plantons, mais c'est lui qui donne l'accroissement ? Que n'ont-ils mérité d'avoir des récoltes abondantes, en y prélevant largement la part du pauvre, la part de Dieu.

Plus réellement pratiques sont ceux qui s'asservissent les choses périssables au lieu de s'y asservir, qui s'attachent avant tout aux biens qui ne trompent pas, qui en marchant sur la terre regardent le ciel et ne s'inquiètent que de leur devoir en laissant à Dieu de faire le reste. Ceux-là ont compris le sens de la vie et la font servir à son véritable objet.

L'égoïste, le jouisseur, n'a pas de patrie. La patrie, pour lui, c'est là où on est bien, là où on gagne de l'argent. La racine du patriotisme, c'est l'oubli de soi, et l'oubli de soi ne se trouve que dans l'amour de Dieu. Qui nous donnera cet amour, sinon la Religion qui, faisant vivre Dieu en nous, nous fait vivre en Dieu ?

Il faut se résigner à cette conséquence logique : " Le peuple ne peut avoir d'autre " grand idéal " que la religion qui a béni son berceau et sa croissance. Pareille seule il peut espérer vivre. Qu'elle règne pour lui, il trouvera l'unité, la force dans le patriotisme ; et, par surcroît, la paix et la prospérité lui seront données.

LE SUCRE DANS L'ALIMENTATION

M. de Brazza, l'explorateur qui n'en est plus à compter ses fatigues dans larousse africaine, disait : " Avec trois sardines par jour et quelques morceaux de sucre, un homme peut marcher. "

En route, joignant l'exemple au précepte, M. de Brazza porte toujours une petite boîte contenant quelques morceaux de sucre qu'il grignote lorsque son estomac réclame et lui rappelle les heures de repas.

Ce fait de manger du sucre pour surmonter plus facilement la fatigue n'est pas une simple manie des voyageurs, des chasseurs, des marcheurs, des ouvriers qui suivent l'exemple de M. de Brazza. C'est une habitude dont l'expérience a démontré à chacun les avantages qu'elles comporte.

Ces avantages n'étaient cependant connus que du petit nombre, et beaucoup de personnes encore aujourd'hui croient que l'introduction d'une certaine dose de sucre dans l'alimentation journalière est une mauvaise chose.

Instinctivement, on se rappelle les leçons de la première enfance, où une mère, bonne et économe, ménage surtout, dans le buffet soigneusement fermé à clé, serrait le sucrier et, avec de grosses menaces de fouet dans la voix disait :

" Ne vous avisez point de cliper quelques morceaux de sucre, vous gâteriez toutes vos dents et vous vous donneriez pour le restant de votre vie un mauvais estomac ! "

C'est de là, croyons-nous, que provient la répugnance naturelle de beaucoup d'hommes pour le sucre.

Le sucre est cependant plus qu'une vulgaire gourmandise faite pour flatter le goût. Il est un véritable aliment. Nous venons de dire comment les explorateurs et M. de Brazza tout le premier savaient reconnaître ses utiles propriétés.

Les savants viennent à leur tour de reprendre scientifiquement la question.

Et à cette demande : " Faut-il oui ou non manger beaucoup de sucre pour bien se porter ? un physiologiste distingué vient de répondre nettement par l'affirmative.

Le sucre n'est nuisible que dans certains cas de maladie qui sont, d'ailleurs, parfaitement caractérisés ; à l'homme bien portant, il est utile.

C'est un aliment incomparable d'entretien et de réparation des forces musculaires. Il convient d'en manger comme les Cosaques de la légende mangent des bouts de chandelles et l'on s'en trouvera bien.

M. de Nansouty rapporte en ces termes le résultat des expériences du docteur Mono :

" Le sucre est un aliment pour les muscles : 200 grammes de sucre ajoutés à une nourriture légère et suffisante permettent d'accomplir à un travailleur jusqu'à 30 0/0 en plus de son travail ordinaire.

" Pour les gens convenablement nourris, la consommation de 50 grammes de sucre en huit heures accroît le rendement du travail musculaire de 22 à 36 0/0. "

Enfin le docteur donne une recette que nous communiquons volontiers aux innumérables intéressés. " Il arrive fréquemment, dit-il, que vers cinq heures et demie du soir, entre le souvenir du déjeuner et la perspective du dîner, on se sent légèrement fatigué et affaibli : ce sont les muscles qui font la sieste. Pour les ranimer, avalez, vers quatre heures de l'après-midi, cinquante grammes de sucre. Les muscles sont réveillés, l'énergie se ranime et vous voilà frais et dispos.

La recette est simple, facile, économique et à la portée de toutes les bourses.

LIVRES EN VENTE

VIE DE JÉSUS-CHRIST, par le R. P. F. DE GHYVELDE, O.S.F.—1 beau volume. Prix : broché, \$1; relié en percaline, \$1.50; demi-reliure chagrin, \$1.75.

VIE DE C.-F. PAINCHAUD, prêtre, fondateur du collège de Ste-Anne, par le Dr N.-E. DIONNE.—1 fort volume imprimé sur papier de luxe. Prix : \$1.

ROME ET JERUSALEM, par M. l'abbé J.-F. DUPUIS, S.T.—Un beau volume in-8. Broché, \$1; demi-reliure chagrin, \$1.75.

LES NOCES D'OR DE S. E. LE CARDINAL TASCHÉREAU.—Superbe volume sur papier de luxe avec magnifique portrait de Son Eminence. Prix : \$1.

HISTOIRE DE LA VIE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, par l'abbé H.-R. CASGRAIN, docteur-ès-lettres.—3 vols. d'environ 300 pages. Prix : \$1.

UNE FLEUR DU CARMEL, par le R. P. BRAUN.—1 beau volume. Prix : 75 centimes.

ANGELINE DE MONTBRUN, par LAURE CONAN, roman canadien du plus haut intérêt.—Prix : 50 centimes.

VOYAGE AU CANADA, par J. C. B.—Important pour ceux qui étudient l'histoire. Un beau volume de 275 pages. Prix : \$1.

HISTOIRE DE L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC, par l'abbé H.-R. CASGRAIN.—1 fort volume. Prix : \$1.

JOURNAL DE L'EDUCATION, année unique, 1881. Prix : \$1.

HISTOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-AUGUSTIN, par A. BÉCHARD. Prix : 50 cts.

HISTOIRE DE LA PAROISSE DU CAP-SANTÉ, par l'abbé F.-X. GATIEN. Prix : 50 cts.

VIE DE CATHERINE TEKAKWITHA, vierge iroquoise morte en odeur de sainteté dans la paroisse du Sault Saint-Louis, par le R. P. BURTON, O.M.I., ancien missionnaire. Prix : 25 centimes.

LE BREVET DE CAPACITÉ ET LES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES, (seconde édition), par l'honorable THS CHAPUIS. Prix : 10 centimes.

LES HEROINES DE LA NOUVELLE-FRANCE : Madame de Champlain, Madame de la Naudière et Madame de la Tour, par J.-M. LAMOINE, avec portrait de l'auteur. Prix : 15 centimes.

LES 14 NAUFRAGÉS DE ST-ALBAN, par le R. P. FÉDÉRIC DE GHYVELDE, O.S.F.—Récit complet de la catastrophe du 27 avril 1894. Prix : 12 centimes.

QUEBEC EN 1900, par ARTHUR BUIES. Prix : 25 centimes.

VEUX DE BONNE ANNÉE, par LOUIS DES LYS.—Un joli volume, édition de luxe. Prix : 15 centimes.

LES FÊTES COLOMBIENNES.—Discours et compte rendu de la démonstration. Prix : 25 cts.

LES NOCES D'OR, journal souvenir publié à l'occasion des noces d'or de Son Eminence le Cardinal Taschereau et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Portraits des principaux évêques de Québec et articles de circonstance. Prix : 10 centimes.

LE CARNAVAL, journal souvenir publié à l'occasion du carnaval de Québec en 1894. Nombreuses illustrations. Prix : 10 centimes.

BIOGRAPHIE DE SIR CHARLES TUPPER, par CHARLES THIBAUT. Prix : 25 centimes.

LA KERMESSE, revue littéraire publiée au profit de la Kermesse de Québec.—Un fort volume. Prix : \$1.

CHOIX DE VACHES LAITIÈRES, par le Dr COUTURE, M.V.—Ce volume est profusément illustré. Prix : 25 centimes.

LA TENUE DES LIVRES, par NAP. LACASSE, professeur à l'École normale Laval. Prix : 50 cts.

N'importe lequel de ces volumes sera expédié à toutes personnes qui nous en enverra le prix.

ADRESSEZ :

LA SEMAINE,

11 & 13, Rue Buade QUEBEC

LIVRES D'OCCASION

1. SYNONIMES FRANÇAIS, par l'abbé ROUBAUD, nouvelle édition corrigée et augmentée. 4 forts volumes in-8, pleine reliure en mouton avec ornements. Franco : \$2.50.

2. MORALISTES FRANÇAIS, recueil de pensées et maximes des principaux moralistes français, entre autres de Pascal, La Rochefoucauld, Les caractères de La Bruyère et les œuvres complètes de Vauvenargues, suivis des considérations sur les mœurs de ce siècle, par DUCLOS.—1 grand volume in-4 de 770 pages, demi-reliure, veau. Franco : \$1.00.

3. Le GUIDE-ANE UNIVERSEL ou Moniteur de l'enseignement. 2 années, reliées en un volume, 1865-66. Ce volume comprend une magnifique histoire de la langue française, par LEON PLQUE un cours de langue latine, par A. JACQUET; l'histoire ancienne, par l'abbé DRIoux; une li naturelle, par FÉLIX HÉMENT; le Dessin maître, par Mme CAVÉ; un magnifique cours sans langue anglaise, par T. ROBERTSON. Ce liv de la d'un grand secours à tous ceux qui veul perfectionner dans leurs études. Franco : \$1 50.

6 HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par LOUIS BLANC, 2 vol. nes reliés. Franco : 0.60.

8. NOUVEAU COURS DE LANGUE ANGLAISE, méthode Orlandorf. Franco : 0.12.

9. WEBSTER'S SCHOOL DICTIONARY, 1 volume. La tranche est légèrement taché d'encre à un coin. Franco : 0.10.

10. HISTOIRE ROMAINE, par l'abbé DRIoux, 1 volume relié. Franco : 0.15.

11. HISTOIRE DE FRANCE, par l'abbé DRIoux, 1 volume relié. Franco : 0.15.

12. HISTOIRE D'ANGLETERRE, par l'abbé DRIoux, 1 volume relié. Franco : 0.15.

13. GUIDE DE L'ÉTRANGER dans Paris, 1 volume illustré et proprement relié en toile rouge avec dorures. Franco : 0.25

16. LOUIS BRUNE, le Sauveteur de Rouen, drame historique en 4 actes, 1 volume. Franco : 0.10.

17. LES ILES D'ALAND, avec gravures et carte, par L. LEDUC. Franco : 0.10.

18. CANADIAN LEAVES, série de conférences faites au Canadian Club de New-York. Compilées par G. M. FAIRCHILD et illustrées par WILLING, 1 joli volume. La première page du titre manque. Franco : 1.00.

19. UNE FÊTE DE NOËL SOUS JACQUES CARTIER, par ERNEST MYRAND, 1 volume in-8, publié à 75 cts. Franco : 0.35.

20. L'UNION LIBÉRALE, les deux premières années complètes et en parfait ordre. \$3.00.

25. ROUSSEAU, J. B. Odeur, Cantates et Epigrammes. 1 volume. Franco : 0.50.

24 SWIFT, Voyage de Gulliver à Lilleput. Franco : 0.05.

25 SOUVERAIN. ANTIGONE, nouvelle traduction 1 volume. Franco : 0.05.

26. DELAY GNE, CASIMIR. Les Messéniennes. Franco : 0.05.

27. NERVAL, GIRARD C. Voyage en Orient. Franco : 0.05.

28. ANDERHËN, Contes choisis. Franco : 0.50.

29 BRUEYS. L'Avocat Patelin, comédie en 3 actes. Franco : 0.05

30. GOGOL, NICOLAS. Les Vieilles du Hameau. Franco : 0.05.

31. NOÛLIAC, P. C. Marie-Antoinette à Trianon. Franco : 0.05.

32 LESAGE. Episodes de Gil Blas. Franco : 0.05.

33. CORNETIN. Entrées du Village. Les Oraisons Françaises. Franco : 0.05.

34. L'OPINION PUBLIQUE, série complète non-reliée. Cette série est en parfait ordre. Prix : \$45.00 les frais de transport en sus.

35. NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par J. C. LAVERAUX, relié toile et cuir, dos endommagé. Ces deux volumes, d'un de à de 1000 pages, grand format, se vendent, en librairie, \$18.00 ou \$20.00. Franco : \$4.50.

36 LABRUYÈRE Les Caractères, 2 vols, in-8, pleine reliure veau, tranches dorées. Le second volume est très légèrement endommagé. Franco : \$1.50.

37. DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TURC. 1 vol relié toile. Franco : 20 cts.

38. DICTIONNAIRE ESPAGNOL-ANGLAIS. 1 volume de 800 pages relié, légèrement endommagé. Franco : 20 cts.

39. DICTIONNAIRE ITALIEN-FRANÇAIS 1 volume Franco : 20 cts.

40. DICTIONNAIRE PORTUGAIS-FRANÇAIS. 2 volumes, reliés en cuir. Franco : 40 cts.

41. PETIT DICTIONNAIRE FRANÇAIS, par OLLIVER 1 volume relié. Franco : 25 cts.

42. PETIT DICTIONNAIRE NATIONAL de BESCHERELLE, 1 fort volume in-12, relié en toile rouge. Franco : 35 cts.

43. BOLO, l'abbé HENRI, Les sublinités de la prière. Un beau volume tout neuf. Franco : 50 cts.

44. GUY DE HERREFFU. Le Triomphe du Christ. Un beau volume tout neuf valant 80 cts. Franco : 50 cts.

45. R. P. CH. LAURENT. Le Virginal. Mois de Marie. Prix en librairie 50 cts Franco : 25 cts.

46 BOLO, l'abbé HENRI, Pleine de grâce, lecture pour le mois de Marie. Prix en librairie 80 cts. Franco : 50 cts.

N. R.—Tous ces ouvrages sont complets et en parfait ordre, sauf indication contraire. Sur réception du prix, ils seront expédiés franco par la malle. Adressez vos commandes à

Reoul Renault

Boite 408.

QUÉBEC.

LA CROIX DU CANADA

Organe des Intérêts Catholiques
JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT :

MONTREAL
ET
UNION POSTALE }\$3.60 par an
A LA CAMPAGNE } 2.50 "

35, RUE ST-GABRIEL

MONTREAL